



Indigenous and
Northern Affairs Canada

Affaires autochtones
et du Nord Canada

Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) – Demandes de remboursement



Canada

INAC•AANC



Contexte

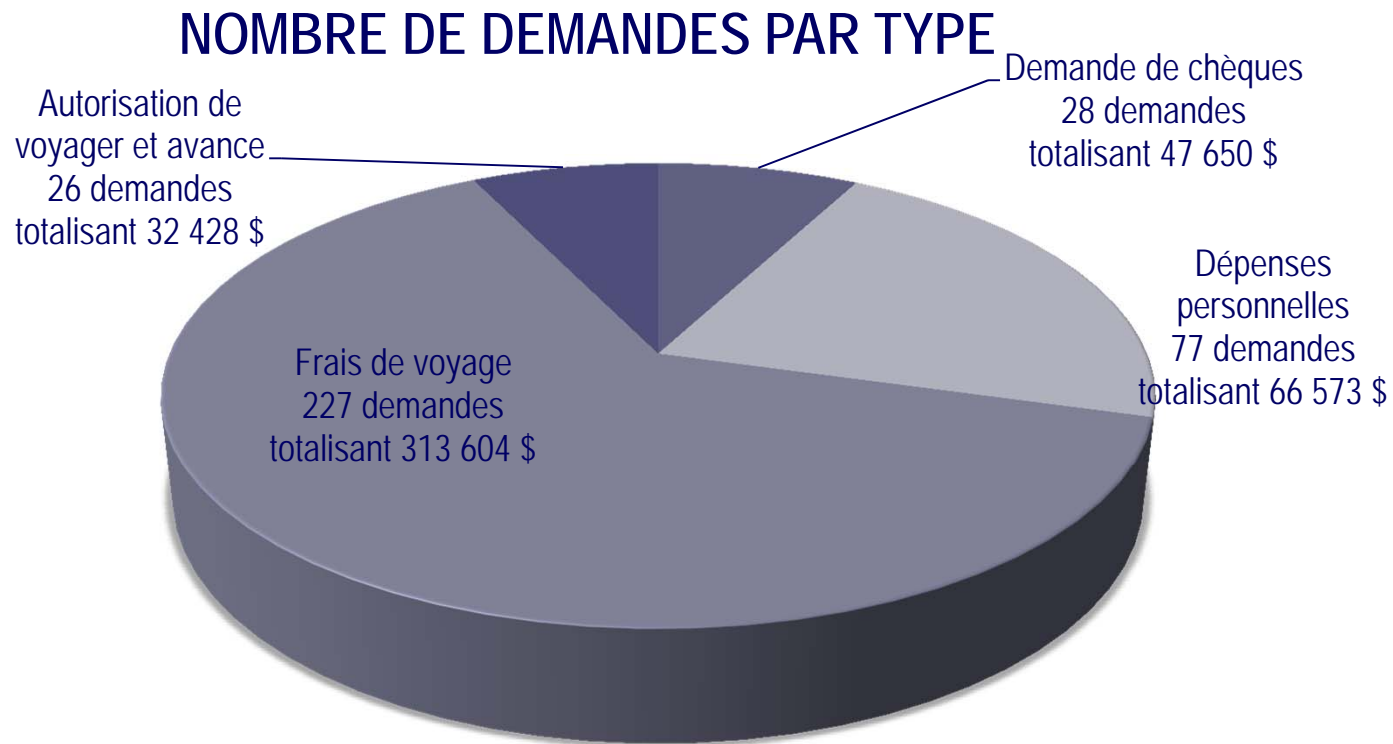
- Affaires autochtones et du Nord Canada a engagé par contrat KPMG à entreprendre un examen des demandes de remboursement de l'ancien grand chef à la suite d'allégations relatives à une mauvaise utilisation des fonds de MKO. Son mandat a pris fin en septembre 2015.
- L'examen a porté sur toutes les dépenses encourues entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2014; il y a eu 358 demandes de remboursement totalisant 460 255 \$.
- Une comparaison a été faite sur les demandes de remboursement par rapport aux relevés de téléphone cellulaire afin de déterminer l'emplacement de l'ancien grand chef par rapport aux demandes.





Constatations: Demandes de remboursement par type

- Au cours de l'examen, KPMG a identifié quatre types de formulaires utilisés pour réclamer des dépenses.

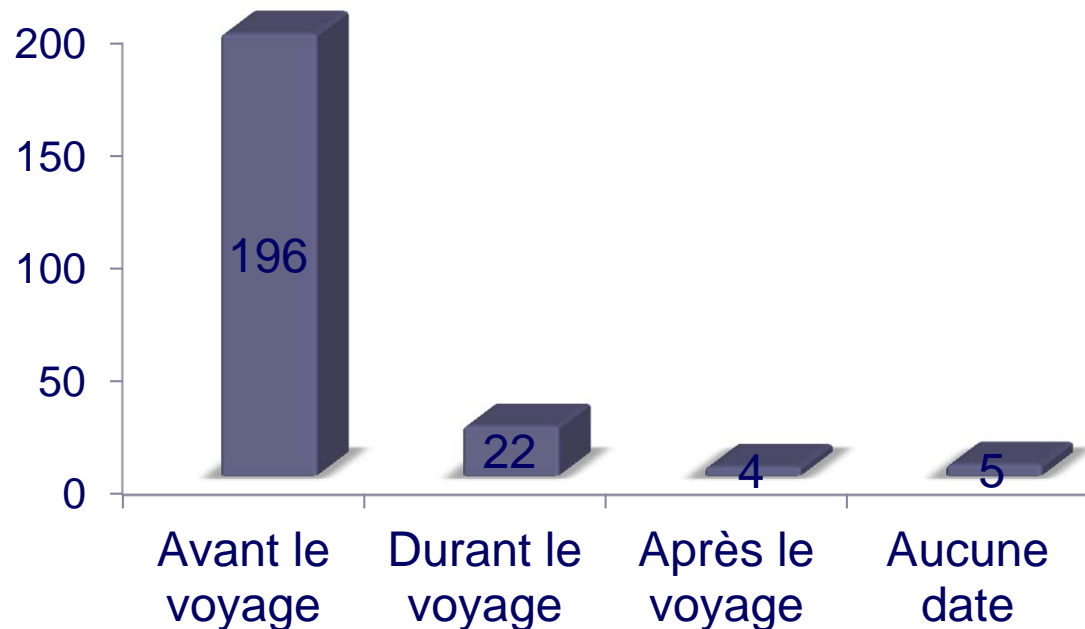




Constatations : Moment du remboursement des frais de voyage

- Sur les 358 demandes examinées, 227 étaient sur des frais de voyage. KPMG a remarqué que les demandes de remboursement de ces frais ont souvent été soumises avant que les déplacements n'aient lieu. Le tableau ci-dessous illustre le moment de l'émission des chèques pour les demandes de remboursement des frais de voyage.

Moment du remboursement des frais de voyage



INAC·AANC





Constatations : Formulaire de demande de remboursement des frais de voyage

- Le formulaire de demande de remboursement des frais de voyage exige les trois signatures suivantes:
 - celle du voyageur;
 - celle d'un responsable du service des finances;
 - celle d'un responsable politique.

Le tableau ci-dessous illustre les autorisations documentées sur les 227 demandes examinées.

Formulaire de demande de remboursement des frais de voyage– Autorisations		
	Nombre de demandes	% des demandes
Aucune signature	29	13 %
Toutes les signatures requises	-	0 %
Seulement celle d'un responsable du service des finances	33	15 %
Seulement celle d'un responsable politique	138	61 %
Seulement celle de l'ancien grand chef	9	4 %
Celles de l'ancien grand chef et d'un responsable du service des finances	6	3 %
Celles de l'ancien grand chef et d'un responsable politique	5	2 %
Celles d'un responsable du Service des finances et d'un responsable politique	7	3 %
Total	227	100 %

9 %

INAC-AANC





Constatations : Avances de voyage

- Des avances de voyage totalisant 24 100 \$ ont été versées à l'ancien grand chef durant la période examinée. Les motifs justifiant le versement de ces avances n'ont pas été clairement documentés, et souvent, celles-ci ne comportaient pas les approbations requises. Selon l'examen des dépenses mené par KPMG, il ne semble pas que les avances étaient nécessaires pour les déplacements puisque l'ancien grand chef demandait des remboursements pour les indemnités quotidiennes, le kilométrage parcouru et d'autres dépenses pour chaque voyage, et ce, souvent à l'avance.

Constatations : Dons

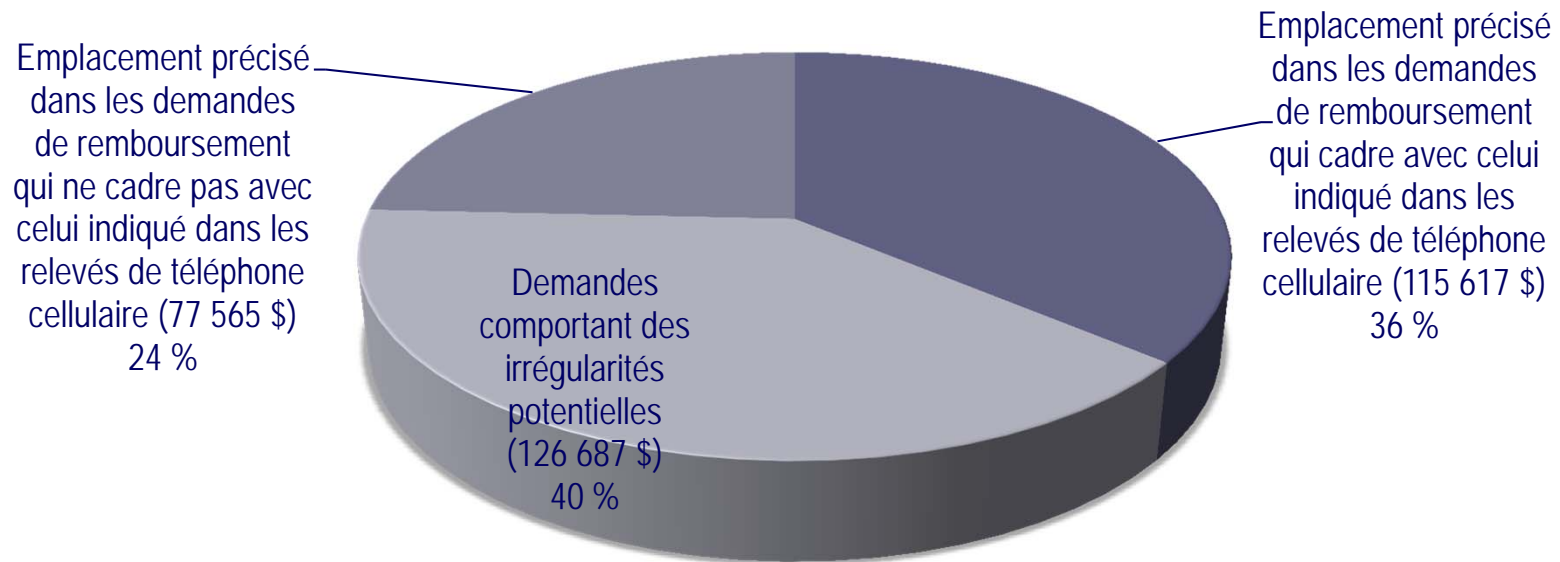
- L'ancien grand chef a soumis des demandes de remboursement totalisant 6 529 \$ pour certains dons apparemment faits par lui-même et payés par MKO. Toutefois, la documentation ne comporte pas d'éléments de preuve indiquant que ces fonds ont été versés aux parties visées. Dans d'autres cas, les parties n'ont pas été nommées et il n'a pas été possible d'obtenir une confirmation.



Examen des demandes par rapport aux relevés de téléphone cellulaire

- KPMG a obtenu les relevés de téléphone cellulaire pour la période en question qu'on avait fourni à l'ancien grand chef et qui était payé par MKO. La valeur totale des demandes de remboursement pour les indemnités quotidiennes et le kilométrage parcouru, pour lesquelles les relevés de téléphone cellulaire disponibles ont été analysés dans la période visée, est de 319 869 \$.

EXAMEN DES DEMANDES PAR RAPPORT AUX RELEVÉS DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2014





Conclusion

- On a demandé à l'ancien grand chef de vérifier les faits à plusieurs reprises en 2015, après lui avoir donné un ébauche du rapport le 15 juillet 2015.
- Nous avons présenté nos constatations au grand chef et aux chefs lors d'une assemblée générale qui a eu lieu en avril 2016 à Thompson, au Manitoba, à laquelle ont participé la Directrice générale régional associé de la région du Manitoba et des responsables invités par les deux parties.
- À la suite d'une discussion sur les constatations de la vérification, il a été convenu qu'une somme de 85 723 \$ était recouvrable à titre de financement versé à MKO.
- Le grand chef est régulièrement en communication avec AANC, et une période de recouvrement sera établie pour rembourser la région du Manitoba des AANC.